


Collecte en déchèterie

D16 - Tonnage de déchets collectés par type de déchets

| | | |
|-----------------------|--|--|
| Définition | <p>Tonnage de déchets collectés par les déchèteries situées sur le territoire considéré ou par la déchèterie concernée (cf. différents types de déchets pris en compte dans la liste ci-dessous)</p> |  <p>Unité : Tonne (t)</p> <p>Indicateur calculé aux niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • National • Régional • Départemental • Collectivité |
| Déclinaison | <p>Par déchets collectés : déchets dangereux - matériaux recyclables - déchets verts - encombrants - DEEE - déblais et gravats - autres déchets</p> <p>Par typologie de collectivité : touristique ou commercial (très touristique ; touristique urbain ; autre touristique) - urbain dense - urbain - mixte (à dominante urbaine ; à dominante rurale) - rural (avec ville centre ; rural dispersé)</p> | |
| Exemple | <p>14 500 tonnes de gravats ont été collectés par les déchèteries de la structure intercommunale, en 2007</p> | |
| Mode de calcul | <p>Le résultat est obtenu par cumul des tonnages collectés par les déchèteries opérationnelles, c'est-à-dire les déchèteries qui ont été ouvertes au moins une journée au cours de l'année de référence du calcul.</p> | |